

BAC PRO 2026 : DES MODALITÉS D'EXAMENS ET DE CORRECTIONS DÉPLORABLES

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

Les premières épreuves écrites du bac professionnel (Français, Histoire-Géographie et EMC) débutent ce jeudi 28 mai dans une relative **indifférence médiatique** alors que plus d'un tiers des lycéen·nes sont scolarisé·es en lycée professionnel. Ces épreuves vont se dérouler durant toute la journée, dans une chaleur accablante, sans anticipation ni adaptation de la part du ministère, plaçant les élèves et les personnels dans des conditions préoccupantes. Alors que la question d'un plan d'urgence pour la rénovation du bâti scolaire se pose le ministère se satisfait d'une communication sur le sujet inconséquente.

Pour la CGT Éduc'action, ces épreuves « anticipées » sont la conséquence de l'introduction du « parcours différencié » en Terminale, réforme et calendrier dénoncés par notre organisation. Le « parcours différencié » engendre dysfonctionnements, désorganisation, absentéisme, mais surtout stress pour les élèves et incohérence pédagogique (notamment en cassant les progressions pédagogiques), en plus de la remise en cause du groupe classe ou de la rupture d'égalité entre élèves. Il avait été d'ailleurs un véritable échec l'an passé et les quelques aménagements de cette année suscitent peu d'espoir.

Pour cette session 2026, les corrections de ces épreuves écrites sont dématérialisées. Cette mesure, **imposée dans la précipitation et sans concertation**, va dégrader les conditions de travail des personnels en entravant le travail collectif et collaboratif. De plus, **les personnels correcteurs convoqués ne seront pas clairement déchargés de cours** (seulement des consignes de souplesse arrachées au ministère dans la plus grande confusion à quelques jours du début des épreuves) **alors qu'ils auront encore des classes en responsabilité**.

Concernant les épreuves passées en Contrôle en Cours de Formation (CCF), les dates de remontée des notes varient fortement selon les académies et les établissements, mais aussi selon les diplômes et les filières préparés, allant du 22 mai au 12 juin 2026. Cette situation **remet en cause l'égalité entre les candidat·es et fragilise le caractère national du diplôme**.

Dans certaines matières professionnelles, le développement du Contrôle en Cours de formation Continué (CCC) aggrave encore cette logique. Ce mode d'évaluation entretient une **pression constante sur les élèves** et transforme progressivement **les temps d'apprentissage en temps d'évaluation permanents alourdissant considérablement la charge de travail des enseignant·es**.

Face à ces conditions inacceptables, la CGT Éduc'action demande le **maintien des collectifs de travail** lors des corrections des épreuves écrites du baccalauréat professionnel avec convocation en centre. Elle revendique aussi **la fin des CCF et des CCC**. Elle exige la fin du « parcours différencié » et **le retour des examens après la mi-juin avec des épreuves anonymes, ponctuelles et nationales**.

Montreuil, le 28 mai 2026